

## Annexe 8 : Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

713

### Ordre de domiciliation SEPA Core Direct Debit

<b>Le (la) sousigné(e)</b> (au nom de qui les créances sont établies)	Nom complet
	Nom de l'enfant/ des enfants
	Rue, N°
	C.P. , Localité
	Pays
<b>prise la firme</b> (qui établit les créances)  <b>portant le no ID créancier</b>  <b>d'encalasser à partir de ce jour et jusqu'à</b> <b>révocation expresse toutes créances</b> <b>portant référence au n° matricule</b>  <b>auprès de la banque</b>	Nom CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
	Rue, N° 44, BOULEVARD JOSEPH II
	C.P. , Localité L-1840 LUXEMBOURG
	LU72ZZZ000000000000042200
	Nom BGL BNP Paribas
Rue, N° 50, avenue J.F. Kennedy	
C.P. , Localité L-2951 Luxembourg	
<b>par le débit du compte bancaire</b>	IBAN: L U
	BIC:
<b>(*) titulaire du compte</b>	Nom complet
	Rue, N°
	C.P. , Localité
	Pays
Lieu _____ Date _____	
Signature(s) pour accord	
Le donneur d'ordre _____ Le titulaire du compte (*) _____	

**(\*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte**

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

L'ordre de domiciliation est à remplir et à signer une seule fois; il reste valable jusqu'à révocation. Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.